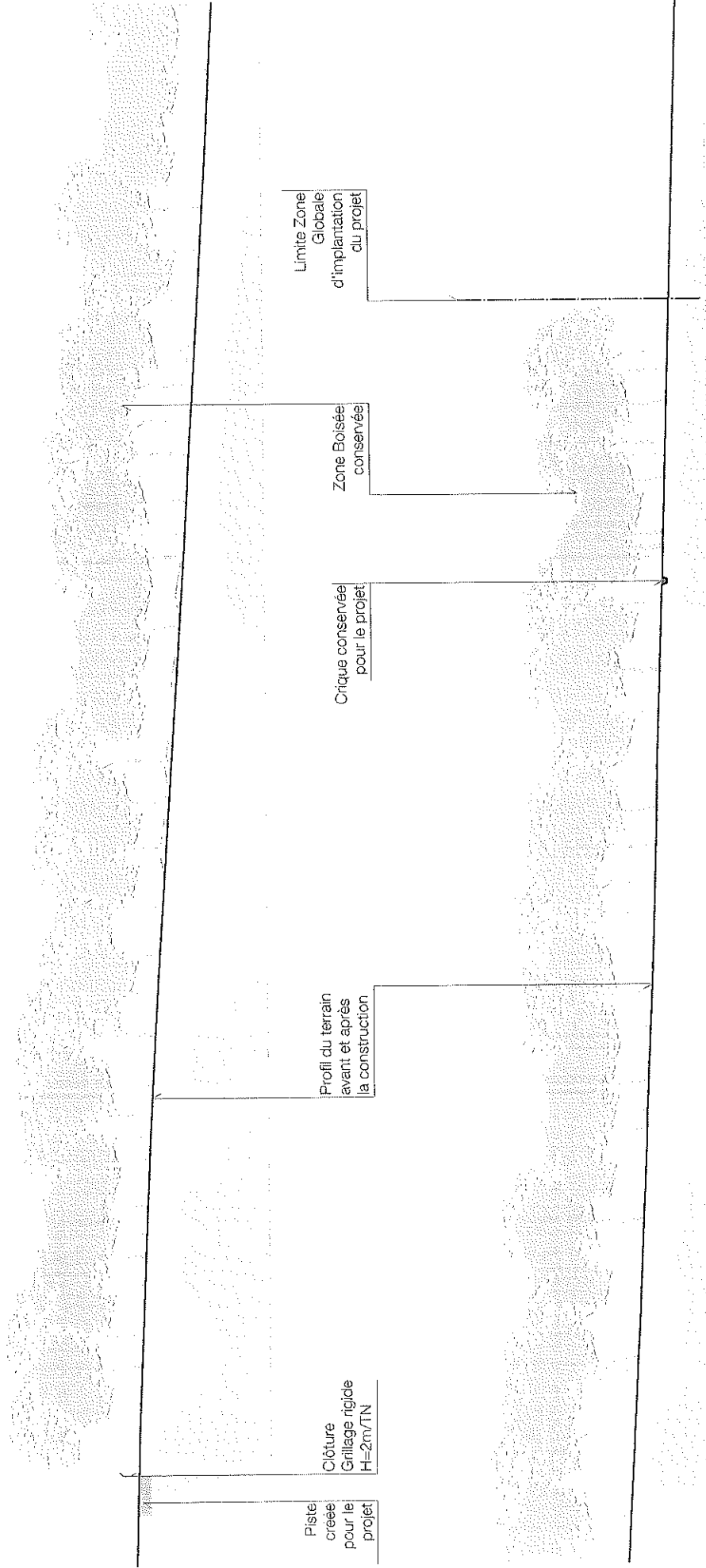


Coupe du terrain et de la construction Zoom 7 // 1/500ème

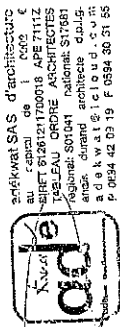


Coupe du terrain et de la construction Zoom 8 // 1/500ème

KBR Architecte - Mont-Enchaie-Guyane - 1999 zone de l'Atelier - 50, rue Fernand Bonjean - 97300, Cayenne - Guayane Française
 ALU Architecte - 4, rue de l'Europe - 97300, Cayenne - Guayane Française - 97300, Cayenne - Guayane Française

Construction d'une centrale Hybride (solaire, stockage et thermique)
 au Lieu-Dit: route de St-Anne, Maripa, Guyane française

Permis de Construire - Avril 2020
 Elements complémentaires



studio SAS d'architecture
 au capital de 1 000 €
 SIRET 8126121700018 APE 7112
 TALEAU ORDRE ARCHITECTES
 régional: 80104 national: 0416
 8 09 44 03 19 F 0594 30 31 55
 P 0594 42 03 19



PLAN DE COUPE du terrain et de la construction Ech. 1/500ème



CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE HYBRIDE (solaire, stockage et thermique), Lieu-Dit Crique Ste Anne, Mana, Guyane française

1 – ÉTAT INITIAL DU TERRAIN ET DE SES ABORDS

Présentation de l'état initial du terrain et de ses abords indiquant, s'il y en a, les constructions, la végétation et les éléments paysagers existants.

Le terrain d'accueil du projet se situe sur la commune de Mana, le long de la RN1, à environ 8 km à l'Est du carrefour margot. La zone d'accueil du projet se situe sur la vaste parcelle (propriété ONF) n° 1 700, section F.

Le terrain est distant d'environ 16km et 3km respectivement du bourg de Saint Laurent du Maroni et du village de Prospérité. Il est donc de fait déconnecté des principaux lieux de vie.

- Aux abords du terrain d'implantation du projet, on retrouve :
- Au Nord, la route nationale 1 bordée d'un espace de forêt
 - À l'Ouest, la piste sainte Anne
 - À l'Est, la crique sainte Anne
 - Au Sud, de la forêt

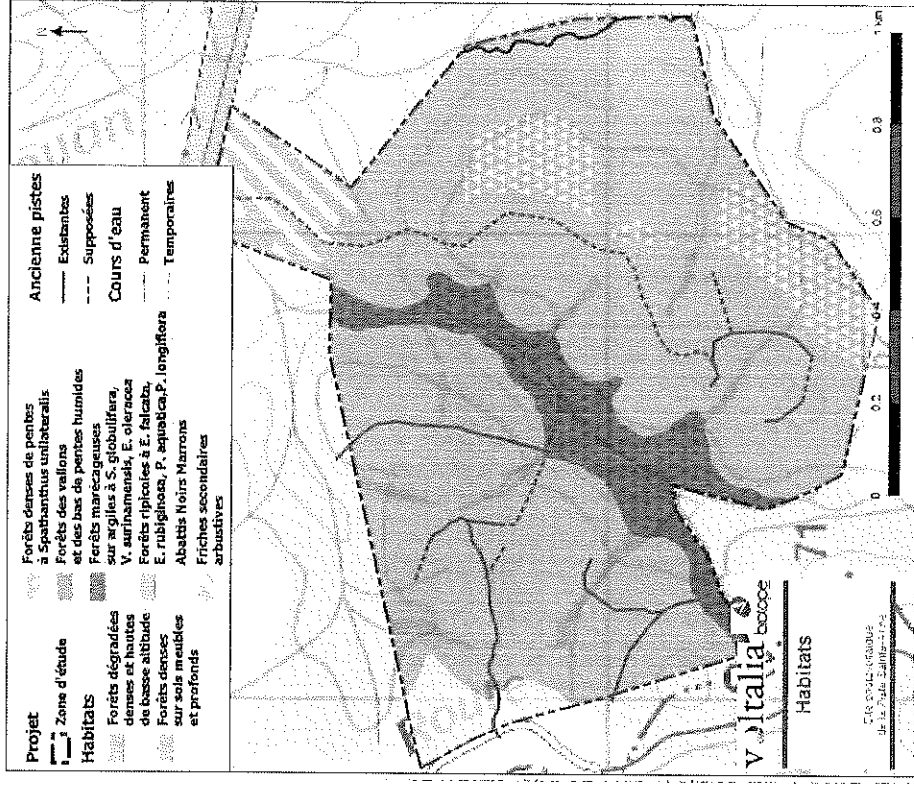
Le terrain accueille majoritairement des espaces de forêts dégradées denses et hautes de basse altitude. Le terrain est traversé par une petite crique le long de laquelle poussent des forêts marécageuses. La partie Nord du terrain en bordure de la RN1 est constituée de végétations en friches arbustives. La partie Est du terrain accueille des forêts denses et ripicoles. Aucune construction n'existe sur le terrain d'accueil. L'ensemble des végétations, cours d'eau et pistes existantes sont cartographiées sur l'image ci-contre, extrait de l'étude d'impact du projet.

2 – PRÉSENTATION DU PROJET

Quel aménagement est prévu pour le terrain ? Vous devez préciser ce qui sera modifié ou supprimé (végétation, murs...).

Les aménagements des terrains seront limités aux opérations suivantes :

- Défrichage sur une zone de 61 hectares (emprise au sol des lots de la centrale et pistes d'accès) sur les espaces de forêts dégradés existants.
- La topographie sera respectée, seuls les éventuels microreliefs seront nivelés



Extrait: étude d'impact



kev-od SAS d'architecture
de 11 0002 E
SIRET 9126121700018 APE 7111Z
TABLEAU ORDRE ARCHITECTES
régional: 501041 national: 517681
ansat: durand architecte d.d.r.g.
s d e k w a i s t i c i o u s . c o m
P. 0634 42 03 19 F. 0694 30 31 93



Maître d'ouvrage : Neau Energie Guyane / 1220 Route de Prosperité, 97324, Remire-Montjoly, Guyane Française
Maître d'œuvre : kev-od Architecture / 11 Avenue Cassale, 97300 Cayenne, Guyane Française

Construction d'une centrale hybride (solaire, stockage et thermique) au Lieu-Dit crique Ste Anne, Mana, Guyane française

Permis de Construire
Éléments complémentaires

CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE HYBRIDE (solaire, stockage et thermique), Lieu-Dit Crique Ste Anne, Mana, Guyane française

- Création de pistes internes en sol compacté (terre battue) de 5m de large
- Les arbres existants (hors périmètres des lots de la centrale) seront conservés.

Comment sont prévus l'implantation, l'organisation, la composition et le volume des constructions nouvelles, notamment par rapport aux constructions ou paysages avoisinants?

Le projet s'implante dans différentes zones, appelées "lots", correspondant aux espaces actuels de forêts dégradées. L'emprise du projet se situe en retrait de 75 mètres de la RN1 et la bande de végétation existante entre la route et le projet sera conservée (hors emprise de la piste d'accès à la zone Est du projet).

Le projet est organisé en deux grandes zones:
 -un espace à l'Ouest desservi par une piste accessible depuis la RN1
 -un espace à l'Est desservi par une piste accessible depuis la piste sainte anne
 L'espace à l'Ouest accueillera des constructions modulaires type structure algeco, d'un seul niveau, recouvert d'une toiture en tôle ondulée, un poste de livraison, des containers et 4 citernes de gazoil nécessaires au fonctionnement de la centrale thermique, des lots de tables solaires accueillant les panneaux photovoltaïques pour le fonctionnement de la centrale solaire.
 L'espace à l'Est accueillera des lots de parcs solaires. Les tables solaires présenteront une hauteur d'1,2m à l'égout et d'1,8m au faitage.
 Cette configuration en lots et l'implantation en retrait de la voirie permet de conserver des espaces végétalisés et forestiers entre le projet et les paysages avoisinants, garantissant leur intégration.

Comment sont traités les constructions, clôtures, végétation ou aménagements situés en limite de terrain ?

Les constructions et aménagements en limites de terrain seront traités en cohérence avec l'environnement existant. Les végétations et forêts existantes, hors celles situées sur les zones à aménager et construire, seront toutes conservées. Les lots du projet seront entourés d'une clôture grillagée de teinte gris clair en accord avec l'ambiance visuelle. Autour de la clôture, des interventions de débroussaillage auront lieu régulièrement pour maintenir une végétation rase compatible avec les obligations réglementaires.

Quels sont les matériaux et les couleurs des constructions ?

Les tables photovoltaïques seront supportées par des longrines béton et la charpente sera métallique. Le poste de livraison sera réalisé en béton préfabriqué et présentera des ouvertures en menuiseries aluminium. Les containers métalliques seront gris clair. Les clôtures et le portail seront en métal peint en gris dans une teinte permettant une meilleure continuité visuelle et intégration paysagère.

Le bâtiment de bureaux sera composé de constructions modulaires, structure métallique, bardage bois local et couvert d'une toiture en tôle ondulée Alu-Zinc teinte naturelle.

Comment sont traités les espaces libres, notamment les plantations ?

Les espaces libres seront conservés, notamment les forêts, cours d'eau et les arbres à protéger. Les opérations de coupe de la végétation ne concerneront que le périmètre d'implantation du projet, pour garantir l'accès et l'exploitation du projet. Quelques arbres seront plantés et conservés au niveau de la zone d'accueil du projet, pour apporter ombre et rafraîchissement au bâtiment de bureaux ainsi qu'à l'aire de stationnements.

Comment sont organisés et aménagés les accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement ?

L'accès à la partie Est du projet se fera depuis la Route Nationale RN1 via une piste en terre compactée de 60 mètres de long et 5 mètres de large. En bout de piste, l'accès au projet de construction clôturé se fera par un portail de teinte grise de 5 mètres de large, desservant l'aire de stationnements.

L'accès à la partie Ouest du projet se fera depuis la piste sainte Anne via une piste en terre compactée de 71 mètres de long et 5 mètres de large. En bout de piste, l'accès au projet de construction clôturé se fera par un portail de teinte grise de 5 mètres de large.

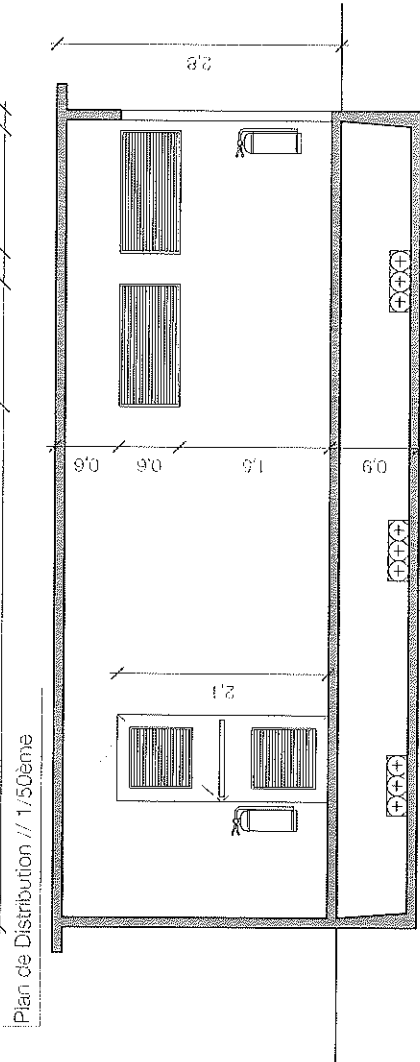
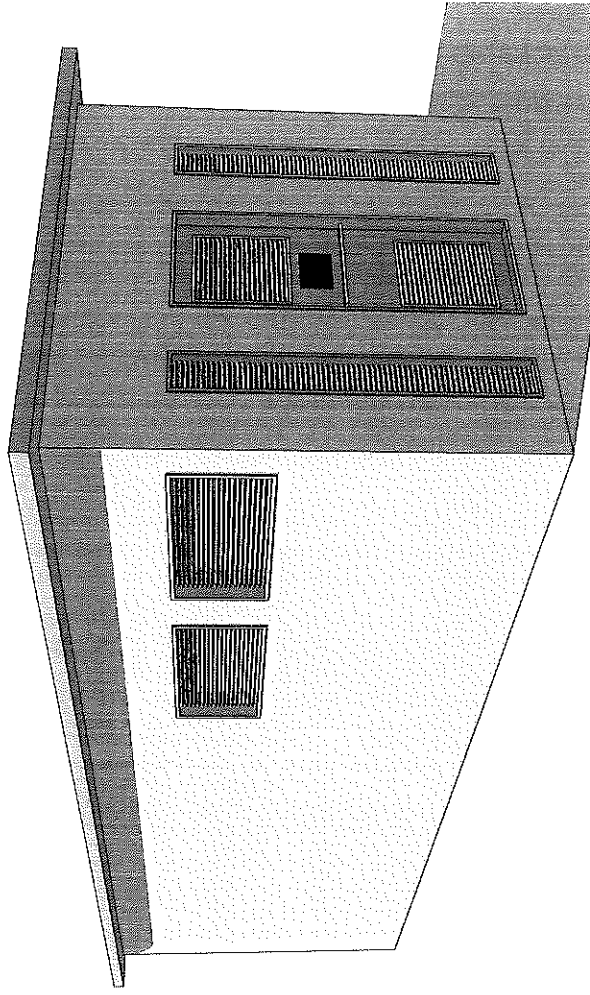
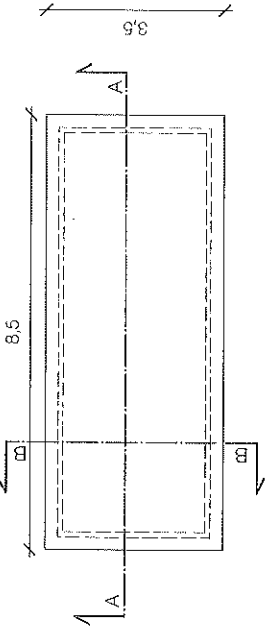
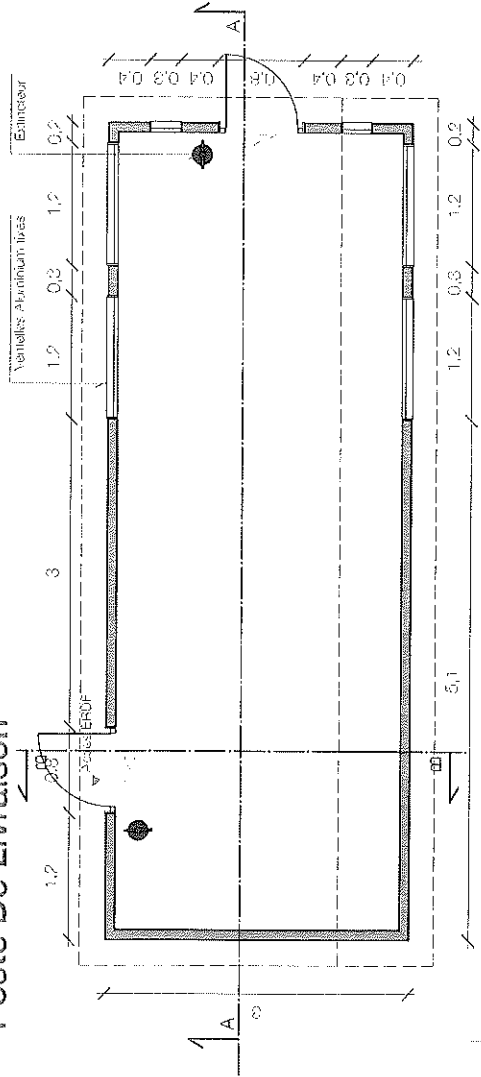
L'eau du forage est destinée à l'alimentation des sanitaires.



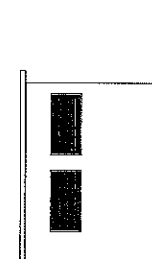
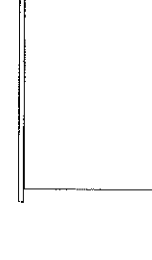
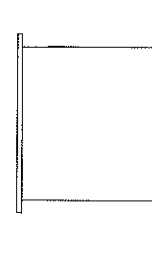
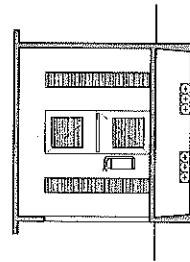
servi-vat SAS d'architecture
 au 101 rue de la République 97302 Mana
 au 05 94 12 00 19 APE 7112
 TEL:EAU ORDRE ARCHITECTES
 régional: 50104 national: 517561
 email: durand.architecte.dubig.
 a d e k w a t i c i o u d o v e n
 P. 0594 42 03 19 F. 0594 30 31 35



Poste De Livraison



Coupe AA // 1/50ème



Coupe BB // 1/100ème

Façade Nord Ouest // 1/100ème

Façade Sud Est // 1/100ème

Façade Nord Est // 1/100ème

Façade Sud Ouest // 1/100ème



actékwat SAS d'architecture
au 1^{er} étage de 1^{er} étage
SIRET 612621770018 APE 7122
TACELVAL GRANDE - Alpes CÔTES
d'Azur - 04500 - 04 92 51 79 81
adresse postale : 04500
actékwat@actékwat.com
P. 04 94 42 03 19 F. 05 84 30 51 56

Projet de construction d'un poste de livraison pour le transport de déchets dangereux, situé à la commune de
Tignes, département de la Savoie, commune de Tignes, canton de Tignes, arrondissement de Val de Tignes, département de la Savoie.

Construction d'une centrale hydroélectrique solaire, équipée d'un système de stockage d'énergie, au lieu-dit de la Ste Anne, commune de Tignes, département de la Savoie.

Permis de Construire - Février 2020

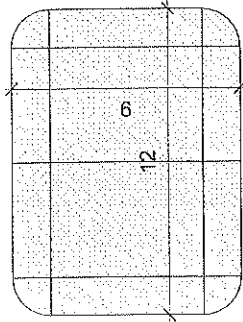
FAÇADES et TOITURES

Poste De Livraison

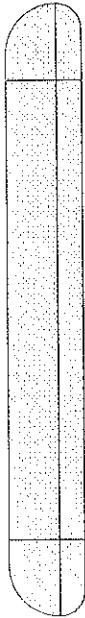


PC 052

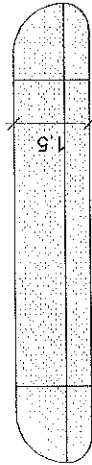
Réservoirs Eau Incendie



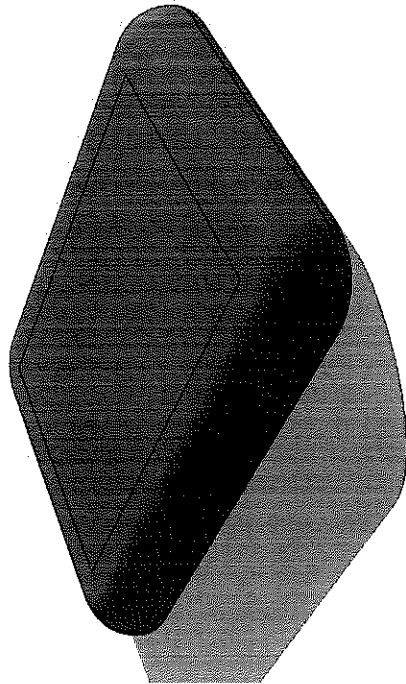
Plan Réservoir Eau Incendie // 1/200ème



Façade Longitudinale Réservoir Eau Incendie // 1/100ème



Façade Transversale Réservoir Eau Incendie // 1/100ème

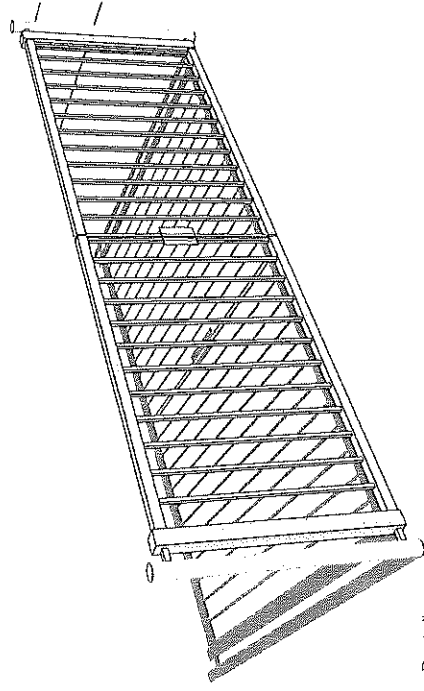


3D schématique Réservoir Eau Incendie

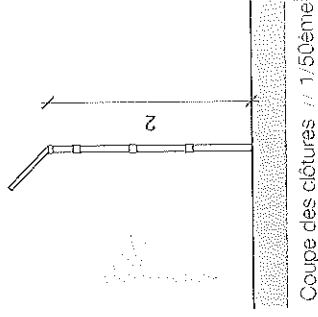
Construction d'une centrale hybride (solaire, stockage à thermique) au Lac D'Indique Ste Anne, Maracoubo, Guyane Française

PLAN FAÇADES EN CLÔTURE (VUE VERTICALE) CLÔTURES, PORTAILS, DENTRES ET RÉSERVOIRS, EAU

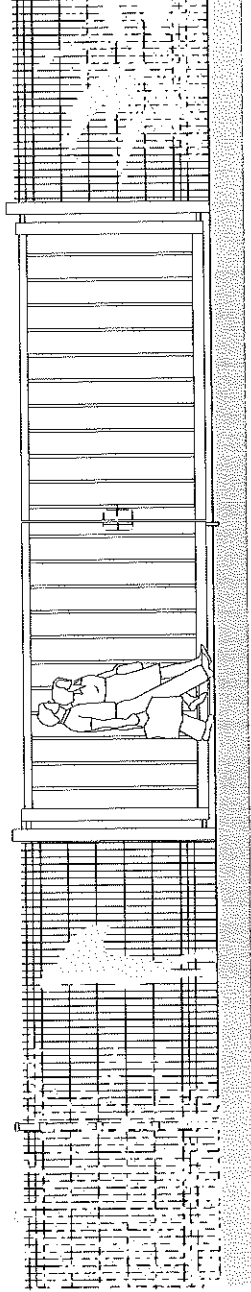
Portails et Clôtures



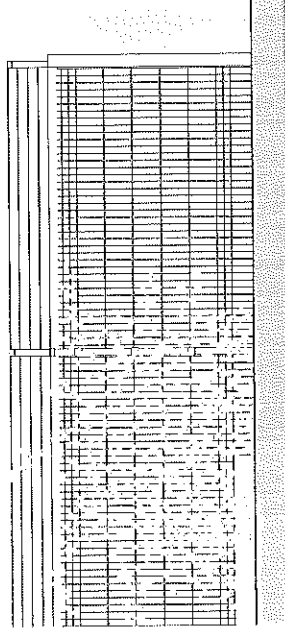
3D schématique Portail



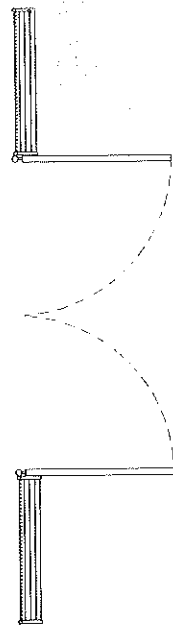
Coupe des clôtures // 1/50ème



Façade portail et clôtures // 1/50ème




Plan du portail // 1/100ème



Façade des clôtures // 1/50ème

Construction d'une centrale hybride (solaire, stockage à thermique) au Lac D'Indique Ste Anne, Maracoubo, Guyane Française

PLAN FAÇADES EN CLÔTURE (VUE VERTICALE) CLÔTURES, PORTAILS, DENTRES ET RÉSERVOIRS, EAU



 Kivale Architecture

 architecte SAS d'architecture

 100 rue de la République

 97300 Ste Anne

 SIRET 612611700018 APE 7112

 TABLEAU ORDRE ARCHITECTES

 régional: 801041 national: 810015

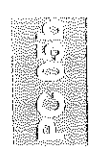
 statut: directeur associé

 adresse: Ste Anne, GUYANE

 P. 0694.42.03.19 F. 0694.30.31.55

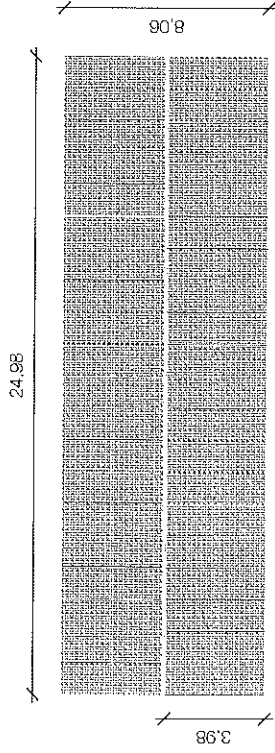


 ad

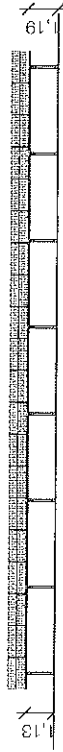


 PC 057

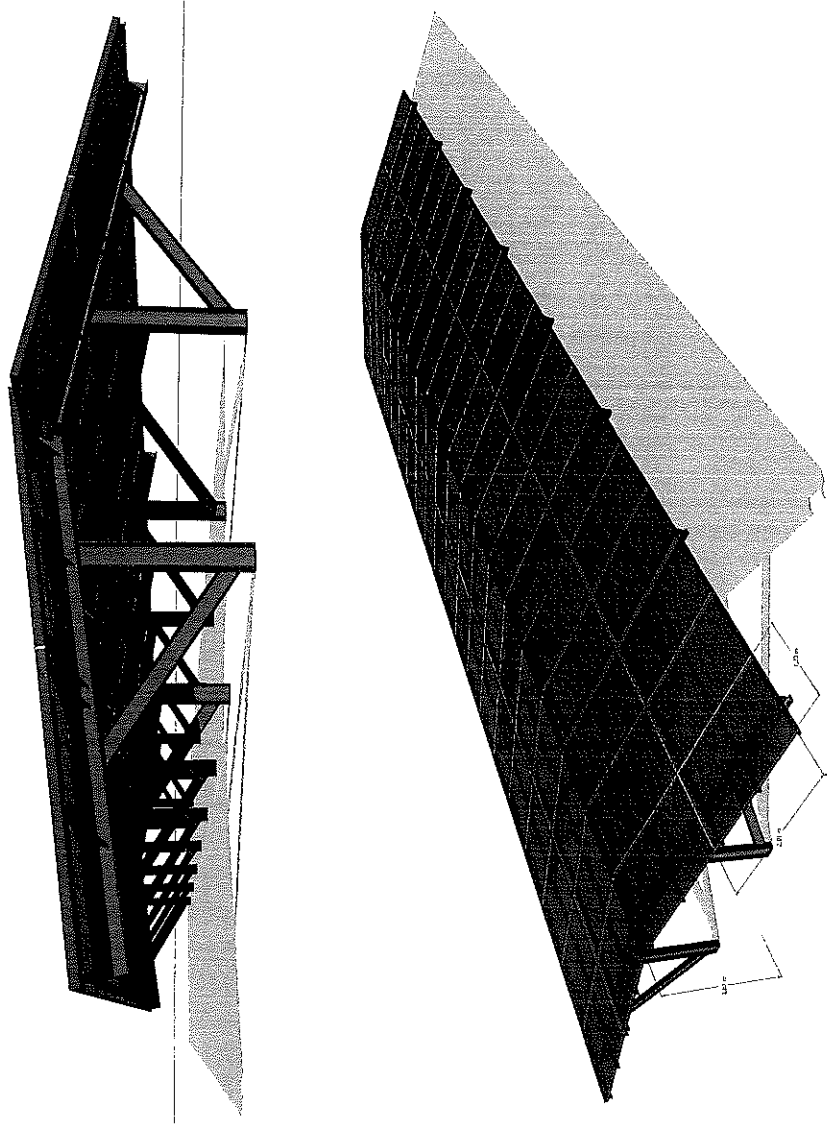
Tables Panneaux Photovoltaïques



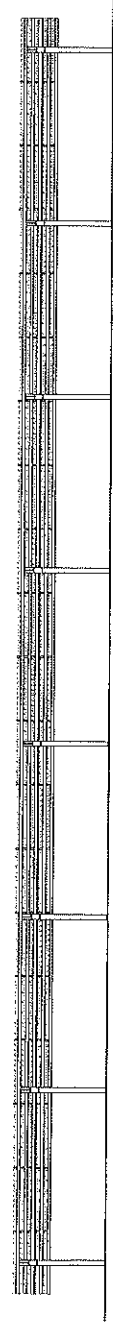
Plan de Toiture // 1/200ème



Façade Longitudinale Égout // 1/200ème



3D schématiques



Façade Longitudinale Faîtage // 1/100ème



Façades Transversales // 1/100ème

ad
Kourou
SIRET: 427270001000112
TOUTES LES ACTIVITÉS ARCHITECTES
10, rue de la République, 97300 Kourou
Guyane Française

ATEKART SAS d'architecture
au ras du 1^{er} étage
SIRET: 427270001000112
TOUTES LES ACTIVITÉS ARCHITECTES
10, rue de la République, 97300 Kourou
Guyane Française

Maître d'ouvrage : Aéro Energie Guyane - 1457 route de Nourah - Immeuble Océan 97300
Maître d'œuvre : ATEKART SAS d'architecture - 10, rue de la République, 97300 Kourou
Construction d'une centrale Hydroéolienne solaire, stockage et thermique
au Lieu-Dit cirque Ste Anne, Mana, Guyane française

Permis de Construire - Fév. 2020

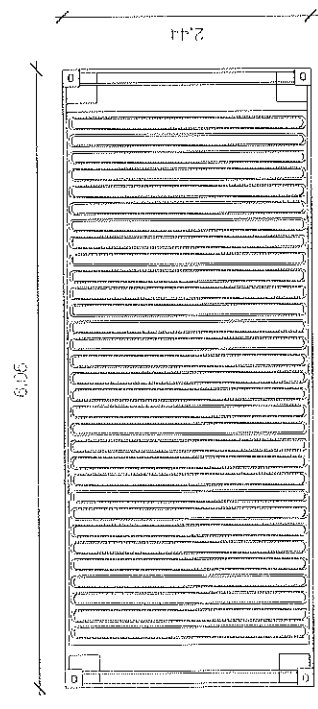
ad
Kourou
SIRET: 427270001000112
TOUTES LES ACTIVITÉS ARCHITECTES
10, rue de la République, 97300 Kourou
Guyane Française

FAÇADES et TOUTURES Tables photovoltaïques

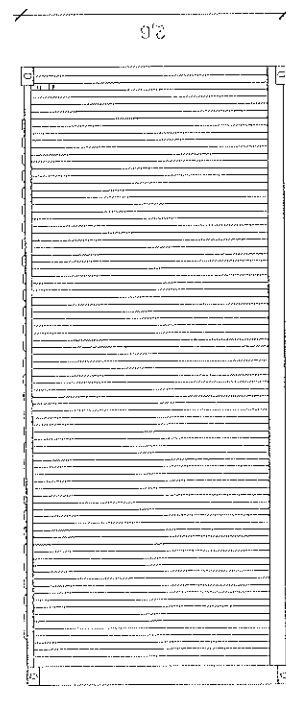
PC 05c

Containers 20 pieds pour Onduleurs et Transformateurs

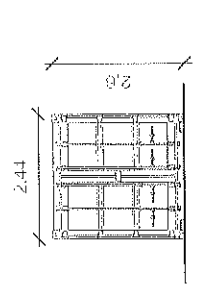
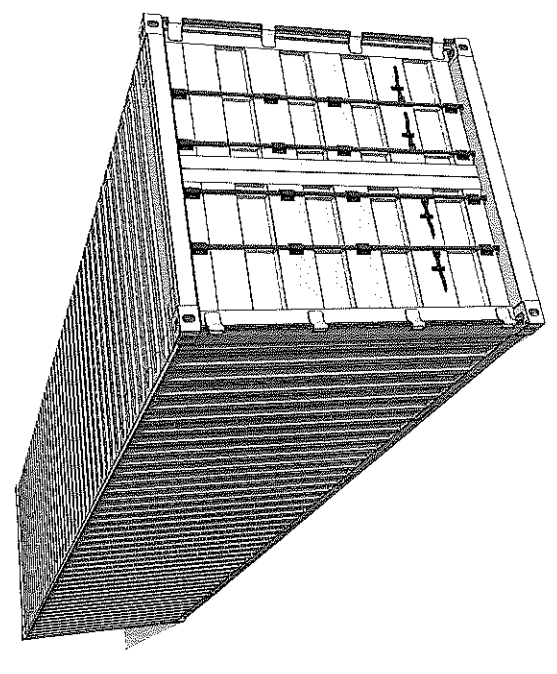
Containers 40 pieds pour Locaux Storage, Batteries et centrale thermique



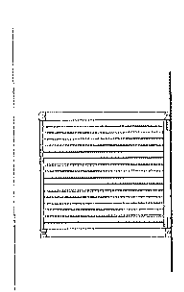
Plan de Toiture // 1/50ème



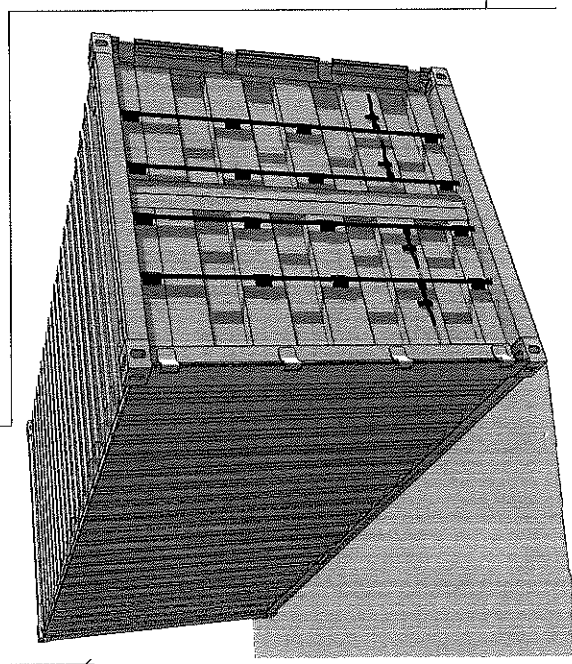
Façades Longitudinales // 1/50ème



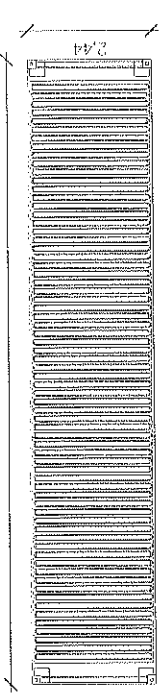
Façade Transversale 1 // 1/100ème



Façade Transversale 2 // 1/100ème



12.19



Plan de Toiture // 1/100ème



Façades Longitudinales // 1/100ème



d'architecture
 SAS au capital de 10000€
 BISF 21 2594230018 APE 7111Z
 TAGLEAU ORPHE ARCHITECTES
 régional: 501041 national: 517681
 adresse: durand - architecture - 42, rue
 de watteville - F-57000 - METZ
 P. 0384 42 09 19 - F. 0384 30 31 56

3D schematique

Construction d'une centrale Hybride solaire stockage et thermique
 au lieu dit, avenue de la République, 57100, METZ
 (Mise en service prévue pour le 1er trimestre 2020)

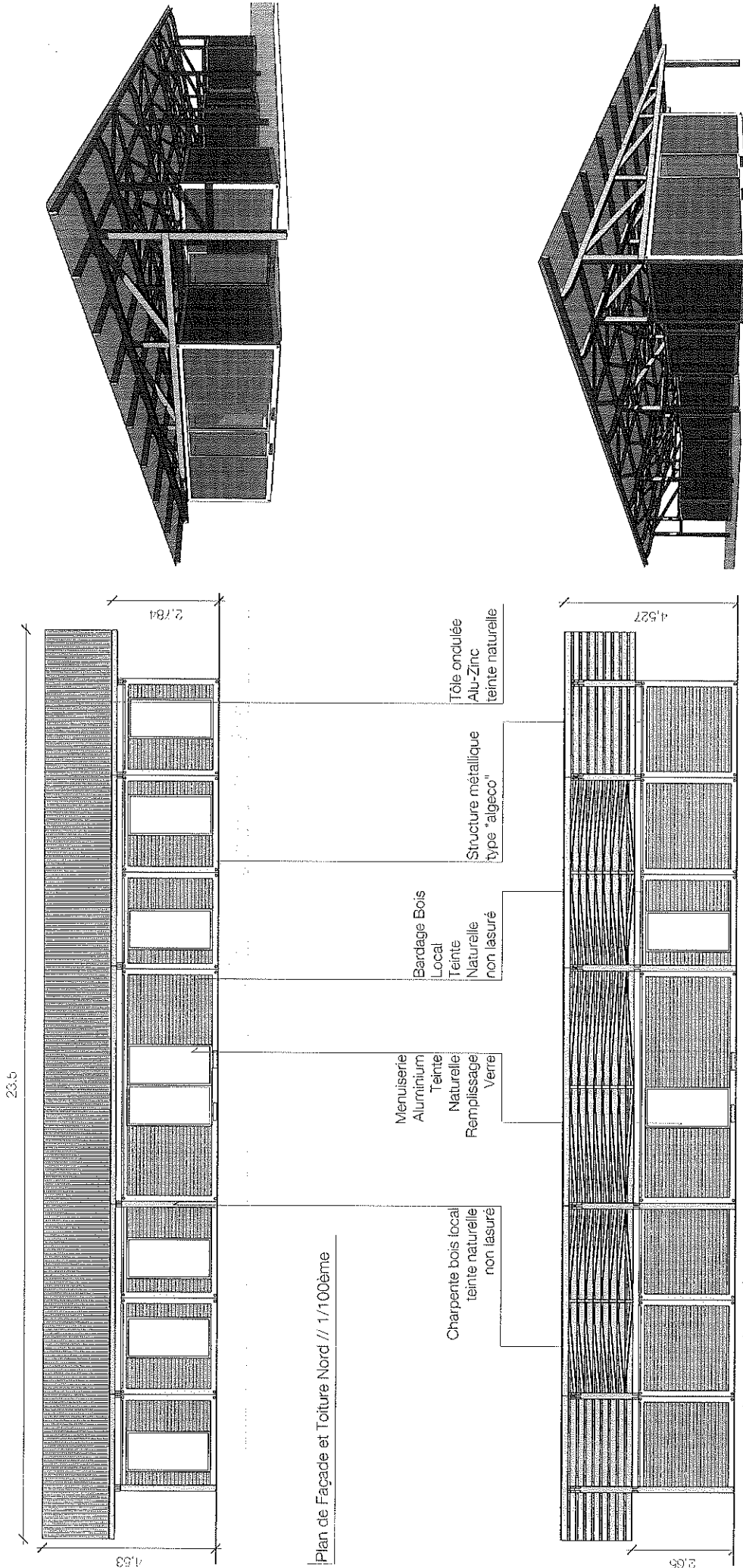
Construction d'une centrale Hybride solaire stockage et thermique
 au lieu dit, avenue de la République, Metz, Guinée française

Permis de Construire - Avril 2020
 Elements complémentaires

FAÇADES et TOITURES
 Containers

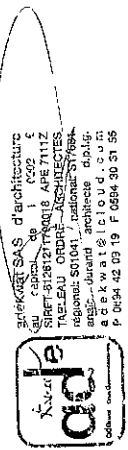


Bâtiment modulaire de bureaux



Plan de Façade et Toiture Sud // 1/100ème

3D schématiques



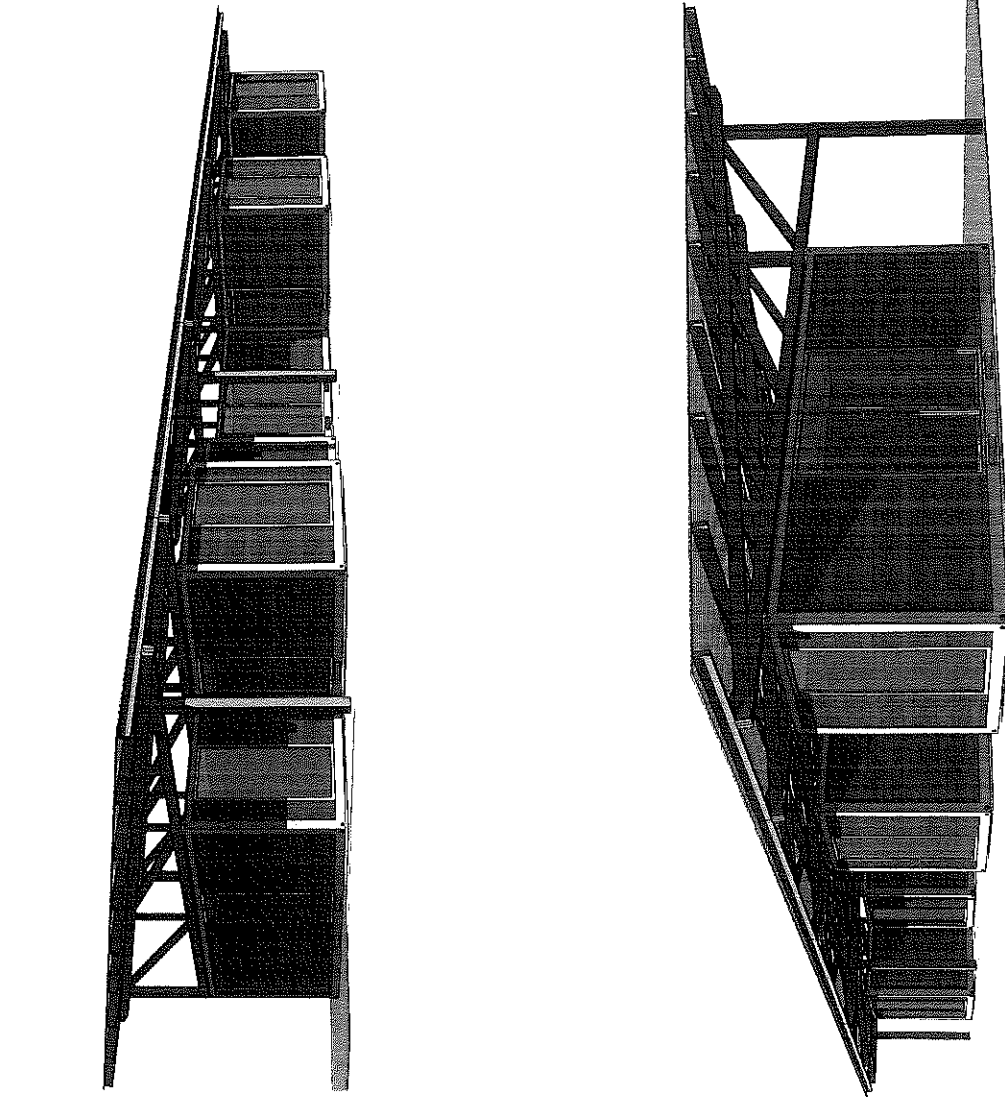
ARREKOUÏ SAS d'architecture
au capital de 1 000 €
SIRET: 938127780018 APE 7112 Z
TABLEAU ORDRÉ DES ACTIVITÉS
régionale: 50104, nationale: 60104,
internationale: 7112
P. 0034 42 03 19 F. 0034 30 31 55

Atelier d'architecture: Marie-Françoise Bouvier / 1550, route de Montch, 93011 - Fontaine-la-Montagne (Cm)
Maison de l'architecte: ARREKOUÏ SAS d'architecture // avenue des Indes // 93011 Fontaine-la-Montagne (Cm)
Construction d'une centrale hybride (solaire, stockage et thermique)
au Lieu-Dit cirque Ste-Anne, Mata, Guyane française

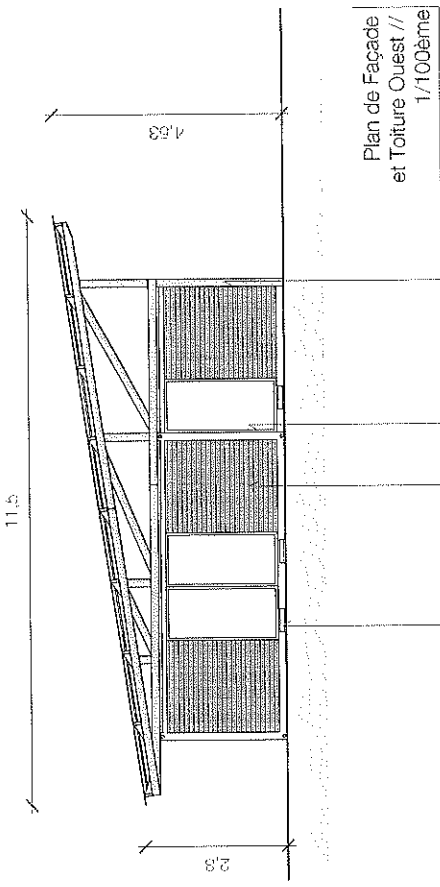
Permis de Construire - Fév 2020

FAÇADES et TOITURES - Bâtiment modulaire de bureaux - PC 05e

Bâtiment modulaire de bureaux

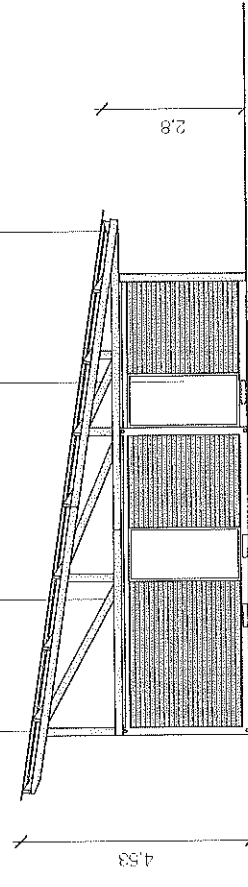


3D schématiques

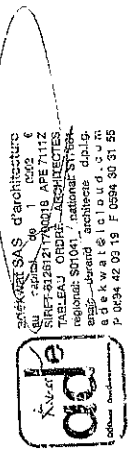


Plan de Façade et Toiture Ouest // 1/100ème

- Structure métallique type "algeco"
- Bardage Bois Local Teinte Naturelle non lasuré
- Menuiserie Aluminium Teinte Naturelle Remplissage Verre
- Charpente bois local teinte naturelle non lasuré



Plan de Façade et Toiture Est // 1/100ème



SAFECORE SAS d'architecture
 au capital de 1 000 €
 SIRET 9129121740018 APE 7112
 TABLEAU OBPR - JACS 2019
 régional - SIRET :
 9129121740018 APE 7112
 P 0034 42 03 19 F 0594 30 51 55



ENTREPRENEUR SAS d'architecture
 au capital de 100000 €
 au 1170018 APE 7111Z
 732100018
 TAP JEAN ORDRE ARCHITECTES
 national: 501041 national: 501681
 ansis: durand architectes g.ubay
 a d e k w a t @ P e n n e s u e d . c o m
 P 0694 42 01 19 F 0694 30 31 95



Adresse : Mairie de Cocody - Guyane - 97331
 Adresse : 18557, route des Anabes, 97354, Penne-sous-Eyrieux - Ardennes
 Adresse : Avenue S-D'Orléans - 97354, Penne-sous-Eyrieux - Ardennes
 Adresse : Avenue S-D'Orléans - 97354, Penne-sous-Eyrieux - Ardennes



Construction d'une centrale Hybride (solaire, stockage et thermique)
 au Lieu-Dit cirque Ste Anne, Maha, Guyane française

Permis de Construire - Fev 2020

DOC GRAPHIQUE - Permettre l'appropriation, le plaisir, l'appas, dans son environnement



PC 06a



Architecture
au regard
de l'homme-ARCHITECTE
SUD-EST OCEAN ARCHITECTES
Région: 97301 Adresse: 817081
Boulevard architecte s.d.b.l.g.
a d e k w a l l e t o u d s u r m
P. 0699-42 79 55-4 899 30 31 55



Architecture
au regard
de l'homme-ARCHITECTE
SUD-EST OCEAN ARCHITECTES
Région: 97301 Adresse: 817081
Boulevard architecte s.d.b.l.g.
a d e k w a l l e t o u d s u r m
P. 0699-42 79 55-4 899 30 31 55

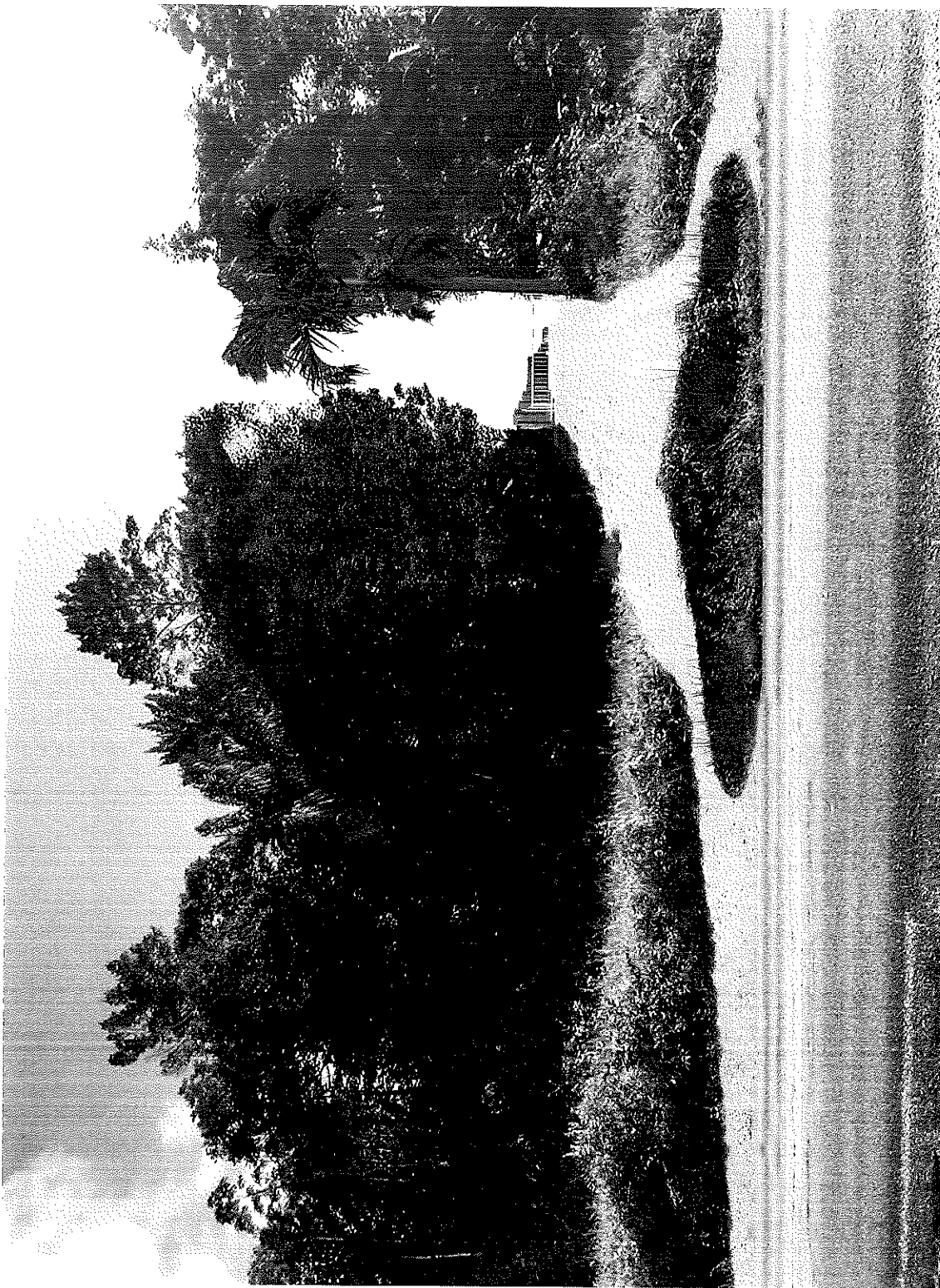
PC 06b



DOC GRAPHIQUE (maquette, détails) vérifié par le propriétaire

Première Construction - Fév 2020

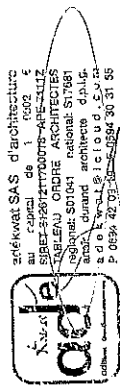
Construction d'une centrale Hybride (solaire, stockage et thermique)
au Lieu-Dit. cirque Ste Anne - Maria, Guyane française



Étude d'ingénierie thermique - 94001 - France de l'énergie - 94001 - France de l'énergie - 94001 - France de l'énergie
 Ingénierie thermique - 94001 - France de l'énergie - 94001 - France de l'énergie - 94001 - France de l'énergie

Construction d'une centrale hybride solaire, stockage et thermique
 au Lieu-Dit chicque Ste Anne, Maria, Guyane française

Permis de Construction - Avril 2020
 Elements complémentaires



société SAS d'architecture
 au capital de 1 000 €
 SIRET 92821770078-ARE-2112
 BUREAU D'ORDRE ARCHITECTES
 régional S01081 national S17081
 architecte d'habitat
 SIRET 92821770078-ARE-2112
 P. 06 74 36 13 31

DOC GRAPHIQUE permis de construction - 0678 - 0678 - 0678



Photographies du terrain vues du sol (hauteur oeil)



PC08a_Phographie du terrain environnement lointain




PC07a_Phographie du terrain environnement proche

Albino - Projeteur - Mous Energie Guyane - 1000 mds de Kapapiti - 57134 Pénit - Armitij - modelines/colle/cap
 Albin - Projeteur - GUYANE - Manufacture - Avenue Cassius - C. Valley - 97300 - Kourou - GUYANE - GUYANE

Construction d'une centrale Hybride (solaire, stockage et thermique)
 au Lieu-Dit: cirque Ste Anne, Mana, Guyane française

Permis de Construire - Fev 2020



adé
 architectes d'architecture
 au capital de 1 000 €
 SIRET 931 821 770 0018 APE 7112Z
 TABLEAU ORDRE ACTIVITES
 régional S1044, national S1044
 siège - Jersey - France 01 93 10 00 00
 P. 0594 42 03 18 F. 0594 30 31 55

PHOTOGRAPHIES DU TERRAIN - Vues du sol (hauteur des yeux)

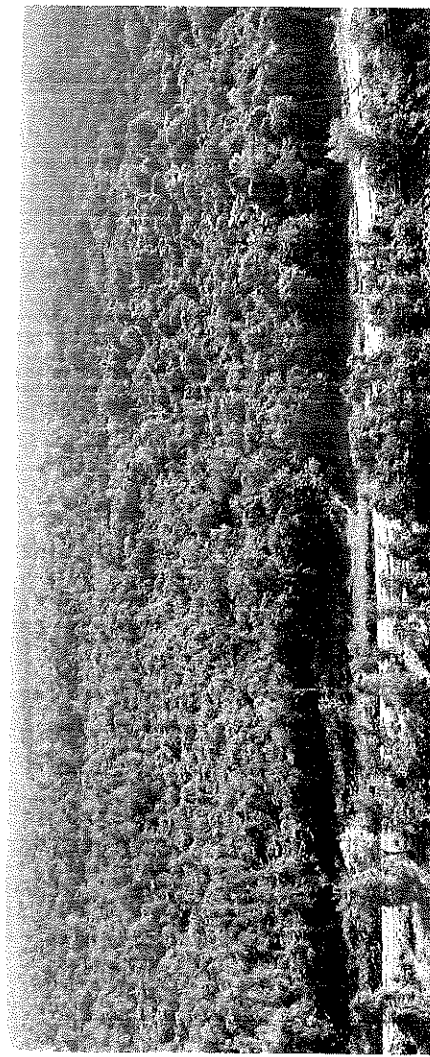


PC07a
 PC08a

Photographies du terrain vues du ciel



PC07b_Photos du terrain environnement proche



PC08b_Photos du terrain environnement lointain

ANKAVANG SAS d'architecture
 au capital de 1 000 000 €
 SIRET 952 171 000 00012
 TRÈS LEU OMBRE ARCHITECTES
 région Guayanaise, Guayane, GUYANE
 ad@kavare.com, kavare.ad@orange.fr
 P. 0594 42 03 19 F. 0594 30 31 55

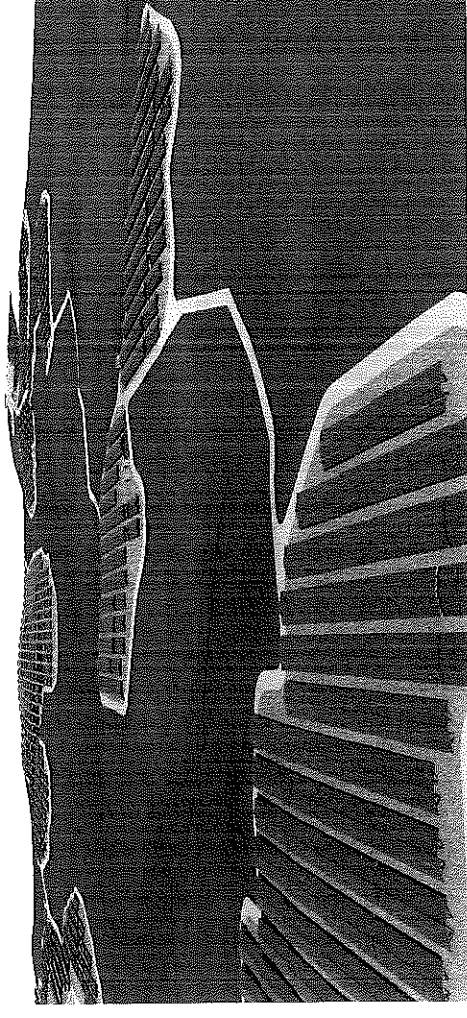
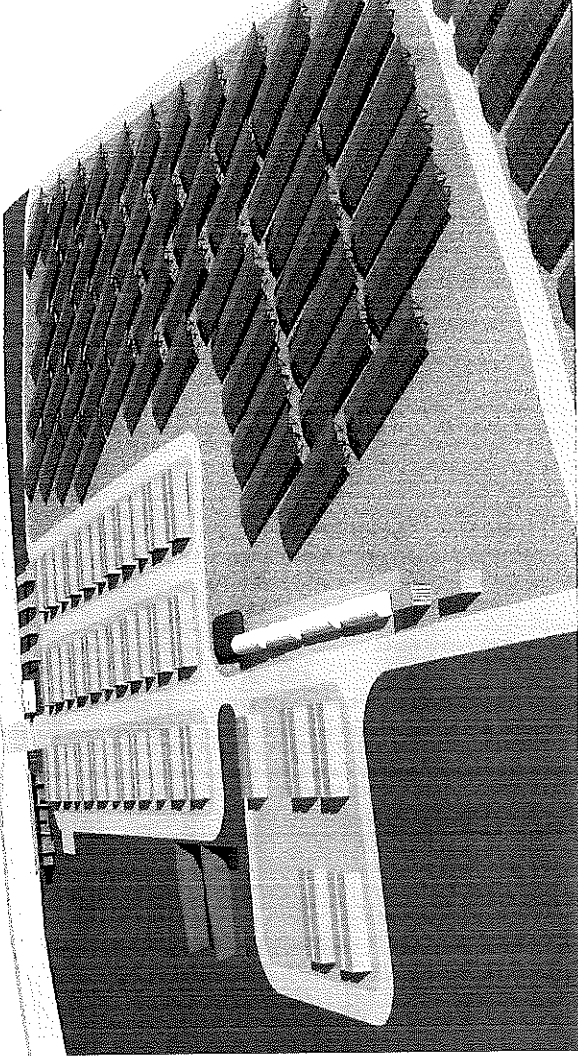
PHOTOGRAPHIES DU TERRAIN Vues du ciel

PC07b
PC08b

Bureau d'Etudes : N&A Energie-Solone - 1957 route de l'Avic - 97314 Remède-Village-Cam
 Adresse : Guayane - Anakenal DAS 97314 - 100 - Av. de l'Europe - Le Village de Bécoubé - 97300 L'Eschallé - L'Eschallé

Construction d'une centrale Hybride (solaire, stockage et thermique)
 au lieu dit orqué Ste Anne, Mara, Guyane française

Permis de Construire - Fév 2020



Ligne d'adresse: Marie-Energie-Guyane - 7887 route de Kourou - 97341 Remirem-Brup - melle@mevg.fr - 00592 944 11 11
 Melle-Contact : Melle-SEB-Industrieles / Avenue Cassin / 10 Village de Bourla / 97341 Cayenne / melle@mevg.fr - 00592 944 11 11

Construction d'une centrale Hydrée (spalje, stockage et thermique) au Lieu-Dit:cfue Ste Anne, Maha, Guyane française

Remis de Construire - Fév 2020



edifices/TSAS d'architecture
 km. rambot. 8e 1. 9002 4
 SIRET-8128127-00018 APE 7112 Z
 TAP-ÉAU ORDER-ARCHITECTES
 régionale 501 061, national 5176
 ergie - éditant - architecte - éditant
 s o e k w a s c o s a
 P. 0594 46 05 10 F. 0594 50 31 55



VUES 3D SCHEMATIQUES

PC+

Annexe 4 : CERFA n°13632*06 relatif à la demande de défrichement et Déclaration du demandeur indiquant si, à sa connaissance, les terrains ont été ou non parcourus par un incendie durant les quinze années précédant l'année de la demande (non applicable en Guyane)